

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Dès la rentrée, France services Oisans se déplace dans les communes !

Le Bourg-d'Oisans, le 22 août 2023

**NOUVEAU EN
OISANS**

France services Oisans, vous connaissez ?

C'est le service de la Communauté de communes de l'Oisans qui accompagne les usagers dans leurs démarches administratives : **santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi (CV, lettre de motivation)** etc.

Un service fort de **quatre conseillères** dédiées à ces missions qui disposent de moyens de contacts privilégiés avec des administrations qui ne sont pas, ou plus, sur notre territoire.

Jusqu'à présent, **France services Oisans** était ouvert au Bourg-d'Oisans, du lundi au vendredi matin, et recevait également sur rendez-vous à l'agence postale d'Allemond tous les mercredis après-midi.

Rappel : en 2022, ce sont près de **6000 passages**, dont plus de **3000 accompagnements** qui ont été réalisés par les conseillères, avec un taux de satisfaction des usagers de plus de 87% !

D'après **Murielle Viard-Gaudin**, vice-présidente en charge de France services à la Communauté de communes, « *Au-delà des chiffres, ce sont aussi les nombreux retours positifs et chaleureux, de la part des usagers, qui montrent au quotidien l'intérêt du service et la qualité du travail réalisé par nos agents au service des habitants du territoire. Néanmoins, force est de constater que l'accès au service reste difficile, en particulier pour les habitants des communes les plus éloignées. C'est pourquoi la Communauté de communes a décidé de se déplacer aux plus près des habitants, dans les communes du territoire* »

A partir de la rentrée 2023, des permanences seront organisées dans les communes volontaires. Ces permanences se tiendront **uniquement sur rendez-vous**, à raison d'une demi-journée par mois pour les communes de plus de 1000 habitants, et une demi-journée tous les deux mois pour les autres. Il n'y aura pas de permanences pendant les vacances scolaires.

La participation à ces permanences se fait uniquement sur rendez-vous, auprès des mairies des communes concernées, ou auprès de l'agence postale de Rioupéroux pour la commune de Livet-et-Gavet.

Dates des permanences extérieures : septembre à décembre 2023

- Mairie de Besse-en Oisans**, les 1^{er} mardi des mois impair (mardi 5/09 et 7/11, après-midi)
- Mairie annexe de Mont-de-Lans**, les 2^e vendredi des mois impairs (vendredi 8/09 et 10/11, matin)
- Mairie d'Huez**, les 2^e mardi de chaque mois (mardi 12/09, 10/10, 14 /11 et 12/12, matin)
- Mairie du Freney d'Oisans**, le 3^e jeudi des mois impairs (jeudi 21 /09 et 16/11)
- Mairie d'Auris-en-Oisans**, les 4^e vendredi des mois impairs (vendredi 22 /09 et 24/11, matin)
- Pour Livet-et-Gavet**, à l'agence postale de Rioupéroux, les 1^{er} vendredi de chaque mois (vendredi 6 /10 et 1^{er}/12, matin (vacances scolaires les 1^{er}/09 et 3/11)
- Mairie de Mizoën** les 2^e jeudi des mois pairs (jeudi 12 /10 et 14/12, après-midi)
- Mairie annexe de Venosc**, les 2^e vendredi des mois pairs (vendredi 13 /10 et 8/12, matin)
- Mairie de Villard-Reculas** les 4^e vendredi des mois pairs (vendredi 19 /10 et 21/12, matin)

Contact presse

s.poirot@ccoisans.fr

07 50 54 74 56

 **ccoisans.fr**

Communauté de communes de l'Oisans

1 bis rue Humbert BP 50 - 38520 Le Bourg d'Oisans - Tél : 04 76 11 01 09 / accueil@ccoisans.fr / www.ccoisans.fr / Siret 243 800 745 00164